



LETTRE OUVERTE

**Secrétaire local
DELACOURT DAVID**

à

l'attention de

**Monsieur le Directeur
du centre de détention de
Salon De Provence**

Objet : protocole de prise en charge des personnels victimes de situation de crise.

Monsieur le Directeur,

Je vous sollicite afin de faire état d'un dysfonctionnement local dans l'application du protocole de prise en charge des personnels victimes de situation de crise.

En effet, il appartient à l'administration d'accompagner tout personnel victime d'agression aux urgences d'un hôpital.

Mon organisation a été très surprise d'apprendre qu'après la dernière agression survenue sur notre établissement, qu'un agent blessé s'est rendu seul et par ses propres moyens aux urgences de l'hôpital durant son service. Cela va à l'encontre des mesures du protocole national.

Malgré le fait que personne ne l'ait accompagné, personne ne s'est soucié de savoir comment ni dans quelles conditions il s'est rendu à l'hôpital. Il s'agit tout simplement d'une situation incompréhensible et inacceptable.

FO justice ne saurait vous rappeler qu'un agent victime d'agression peut ne pas être en mesure de se déplacer après le choc qu'il vient de subir. Il incombe à l'administration de s'occuper et de prendre en charge ses agents blessés dans les meilleurs conditions.

Monsieur, vous êtes le garant du respect des procédures et de la prise en charge des agents du CD de Salon De Provence.

FO justice ne tolère pas l'abandon de personnels.

FO justice exige la mise en œuvre et l'application immédiate du protocole de prise en charge des personnels victimes de situation de crise.

Salon, le 12/10/2022